

5.6. LITHIASE URINAIRE

La colique néphrétique isolée ne laisse persister habituellement aucune séquelle. En cas de lithiase chronique ou récidivante, l'incapacité sera évaluée en fonction de la fréquence des crises douloureuses, des hématuries et de la survenue d'épisodes infectieux.

Une insuffisance rénale associée sera estimée pour son propre compte.

- Crises douloureuses ou hématuriques peu fréquentes, retentissement mineur sur l'activité professionnelle.....	10 à 20 %
- Crises fréquentes, accès répétés de pyélonéphrite.....	20 à 50 %
- Lithiase grave infectée avec obstacle	50 à 60 %
- et en cas de dérivation permanente des urines.....	40 à 80 %